

Conseil municipal du 19 septembre 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 septembre 2008

A l'ordre du jour ont été étudiées les questions suivantes

✓ ZONE ACTIPOLE : MISE EN PLACE D'UN PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE

La zone d'activités va nécessiter la mise en place d'infrastructures importantes liées à l'implantation de futures entreprises, tant au niveau des accès que des aménagements.

Le conseil municipal a décidé de confier à Saint Malo Agglomération la mise en place du plan d'aménagement d'ensemble.

✓ ECOLE PUBLIQUE : OUVERTURE D'UNE CLASSE

Suite à l'augmentation des effectifs à l'école publique l'Inspecteur d'Académie a décidé de l'ouverture d'une classe à l'école primaire publique.

✓ FOURNITURES SCOLAIRES 2008-2009

Une augmentation de 2% a été décidée portant sur le montant par élève de 31,75€ à 32,38€.

École publique : $32,38 \text{ €} \times 232 = 7\,512,16 \text{ €}$

École privée : $32,38 \text{ €} \times 199 = 6\,443,62 \text{ €}$

✓ ARBRE DE NOËL 2008

La même augmentation a été effectuée portant la dotation de 15,86 € à 16,17€.

École publique : $16,17 \text{ €} \times 232 = 3\,751,44 \text{ €}$

École privée : $16,17 \text{ €} \times 199 = 3\,217,83 \text{ €}$

✓ CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT TECHNIQUE 2E CLASSE

À raison de 15,14/35^e et à compter du 1^{er} octobre 2008, un emploi d'agent technique territorial a été créé qui sera chargé du ménage et de l'entretien des locaux scolaires et des bâtiments communaux, de l'accompagnement et de la surveillance des enfants à la cantine et pendant la pause méridienne, de l'aide au service des repas et ponctuellement de la surveillance des enfants à la garderie municipale et au C.L.S.H.

✓ RUE DE LA CROIX THOMAS ET DU PIGNON JAUNE : EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC

Le devis de la S.T.E. a été accepté pour la somme de 10 512,84 € TTC et une demande de subvention a été effectuée auprès du syndicat départemental d'électrification.

✓ ACQUISITION DEFIBRILLATEUR

Deux défibrillateurs automatiques vont être acquis pour la somme de 4 898,82 € TTC. Ils seront placés l'un aux vestiaires du terrain de football et l'autre à la salle omnisports.

✓ EGLISE : LOT ELECTRICITE : ATTRIBUTION DU MARCHE

C'est l'entreprise DELESTRE INDUSTRIE située à la Ségunière (49) qui a été retenue pour un montant de 135 058,20 € TTC.